

# FOYER EDUCATIF LE VIEUX LOGIS



*RAPPORT D'ACTIVITE*

*2*

*0*

*1*

*7*

## FOYER EDUCATIF LE VIEUX LOGIS

---

### CONTACT :

### ACCES :

<p><b>115 Avenue de la République</b> <b>91230 - MONTGERON</b> <b>Téléphone : 01.69.40.84.84</b> <b>Télécopie : 01.69.03.94.95</b> <b>e-mail : vieuxlogis@avvej.asso.fr</b></p>	<p><b>SNCF</b> : Châtelet ou Gare de Lyon : RER D, direction Melun, descendre « gare de Montgeron-Crosne » <b>AUTOBUS</b> : A la gare de Villeneuve St Georges, autobus ligne A, descendre « station Pavillon Flore » <b>VOITURE</b> : N6, Sortie « Montgeron-centre »</p>
---	--

---

### ACCUEIL :

Maison d'enfants à caractère social, le Vieux Logis accueille 90 jeunes adolescents et jeunes majeurs dans 6 services mixtes.

---

### MISSION :

- 4 pavillons, destinés à l'accueil de 11 à 12 jeunes, âgés de 12 à 18 ans.
- 1 service d'appartements partagés, pour 12 jeunes à partir de 16 ans.
- 1 service d'accompagnement éducatif, pour 32 jeunes majeurs, logés en studios.

---

### AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

---

### STRUCTURE :

#### Direction :

**Directrice : Marie-Laure MANUEL**  
**Directrice Adjointe : Véronique GUEGAN**

#### Chef de service :

**Mr BISCARAS**, Service des Appartements Partagés,  
**Mr BISCARAS**, Service d'Accompagnement Educatif,  
**Mme CREMET**, Pavillon les Iris (Montgeron),  
**Mme HUTNER**, Pavillon Crosne (Crosne),  
**Mr BOUZIDI**, Pavillon les Hêtres (Draveil),  
**Mr LAY**, Pavillon l'Abbaye (Yerres),

**Effectif** : 70 salariés

## **LA PLACE, Chapitre II**

Marie-Laure MANUEL, Directrice

---

L'an passé j'avais tenté de définir ce que pouvait être une place, pour un jeune dans une institution.

Aujourd'hui, dans ce petit laboratoire, le cru 2017, s'est exprimé du côté de la citoyenneté, a creusé le sillon du travail avec les familles, a œuvré pour séparer le bon grain de l'ivraie à la Station.

Regardons de plus près, la vie qui s'y déroule.

- Au cœur de ce village. La place du citoyen est au débat. Dans l'article « hêtre ensemble » nous trouvons, je cite : « un lieu stimulant pour évoquer les questions liées aux projets collectifs, aux difficultés rencontrées et d'une façon générale, pour s'exercer à la citoyenneté... Ainsi, cet espace de dialogue collectif et ritualisé permet à chacun d'exprimer son avis et ses attentes, ainsi que de les confronter à des points de vue différents et à des contraintes liées aux règles qui s'imposent à tous. »

Si la citoyenneté et son apprentissage sont au centre du récit institutionnel, l'organisation du travail avec les familles se décline sans relâche. « Les enfants placés doivent pouvoir faire l'expérience d'une mise à distance de leur milieu familial, en ayant l'assurance que leurs parents sont pris en compte et que leur place est respectée. »

De la parole, du lien avec les familles, allons voir à la Station, comment se déroule, l'accompagnement de jeunes déscolarisés. Tiens, certains jouent ! « Le seul moment où Kévin est bien, a une attitude adaptée, c'est lorsque nous jouons à des jeux de société. Il y est actif, pertinent, montre une réelle capacité à adopter des stratégies, à utiliser finement les cartes pour essayer de gagner. Ce qui nous surprend, c'est que même lorsque dans certains jeux il arrive qu'il prenne des pénalités, cela ne génère aucune réaction négative... »

Sur la place, de ce village, des enfants jouent et viennent aussi par leurs cris, leurs rêves, leurs gestes, bousculer des habitudes et nous oblige à revisiter sans cesse nos réponses éducatives.

Les professionnels au demeurant, continuent à faire vivre les temps institutionnels et les développent.

Pour la première fois au Vieux Logis, nous avons eu le plaisir, de partager la journée de solidarité, dans le cadre d'une fête. Tout le monde, jeunes et adultes se sont retrouvés à 11h autour d'un barbecue puis après le déjeuner à 14 heures, départ d'équipes constituées pour un grand jeu. Celui-ci avait été organisé par les Chefs de service. L'équipe gagnante, outre les cadeaux, a remporté le droit de prendre en charges les festivités 2018.

D'autres projets jalonnent et animent ce mouvement perpétuel. Un séjour transversal a été mené cet été pour 12 jeunes, encadrés par 4 éducateurs. Un film tiré de cette expérience a été présenté au séminaire, autre temps fort de l'année 2017.

Une bonne dizaine de salariés, s'inscrivent dans cet échange associatif, le thème qui nous a réuni « L'éducation spécialisée : entre activités et vie quotidienne. Comment faire surgir la parole ? » a permis non seulement de mettre en lumière, dans un atelier, la

valeur d'une activité collective, où chacun partage dans un même effort, une vie itinérante, mais de dégager ce en quoi cette activité est porteuse et enrichissante pour les adolescents que nous accueillons.

Enfin, avant de vous laisser retrouver tous les textes gravés dans le CD, je voudrais rajouter un petit mot sur le Conseil de la Vie Sociale, ou groupe d'expression.

Depuis deux réunions, nous avons le plaisir d'y accueillir des parents. Ceux-ci montrent leur volonté de partager et de construire le temps institutionnel dans lequel leur enfant et eux-mêmes se trouvent. Ils peuvent franchir les portes de l'Institution, sans crainte.

Nul doute, que ce travail avec les familles, que nous avons engagé depuis déjà quelques temps, et que vous lirez dans le CD, participe à cette nouveauté. Nous les accueillons, avec un grand plaisir.

## **Hêtre ensemble - Invitation à la démocratie participative**

Ridha BOUZIDI

---

Le pavillon Les Hêtres, internat du Vieux Logis, a mis en place depuis plusieurs années une réunion appelée « Hêtre Ensemble ». Elle est hebdomadaire, à jour fixe, et concerne les jeunes et l'équipe éducative.

Nous ne voulions pas l'appeler « réunion jeunes » car elle s'adresse à tous les acteurs du foyer. Elle est un outil pour tous.

Elle n'est pas obligatoire afin qu'elle ne soit pas perçue comme une contrainte mais bien comme un moment libre et « utile »... Nous constatons que tous les jeunes y participent chaque semaine.

C'est le représentant du groupe, élu par les jeunes et présent au CVS, qui prend la place de secrétaire de séance. Il énonce les points de l'ordre du jour qu'il a recueillis durant la semaine précédente. En effet, il a pour rôle de récolter les différentes remarques et propositions de l'ensemble des résidents, afin de les restituer lors de la réunion.

Nous nous réunissons au sein du foyer avec deux éducateurs pour la supervision et pour permettre la prise de parole de chacun. Elle dure 45mn maximum, nous avons constaté qu'au-delà les jeunes « décrochent », voire s'agacent.

Cette réunion se déroule en deux parties. Pour moitié, elle donne un espace d'expression aux jeunes sur des sujets de leur choix, et pour l'autre moitié, elle permet aux éducateurs d'aborder des sujets choisis en réunion d'équipe (actualité, règles de vie, loisirs, séjours...).

L'équipe éducative s'interdit de porter des jugements de valeurs sur les opinions, les questionnements ou les croyances personnelles, et travaille à une cohabitation respectueuse de chacun.

### **OBJECTIFS**

La vie dans le pavillon s'élabore et s'appuie en partie sur la réunion « Hêtre ensemble ». Cette réunion permet aux jeunes de participer à la vie de la structure, de s'exprimer et de faire des propositions (fonctionnement, sorties, organisation). C'est un temps où ils

peuvent prendre un "pouvoir" sur leur vie en société, faire des choix en tenant compte des autres, se concerter, confronter des idées. Ils peuvent, par leurs expressions individuelles et l'échange avec le groupe, avoir un impact sur le règlement collectif, sur le quotidien.

Nous pouvons ainsi leur faire connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion collective.

En effet, « Hêtre ensemble » est à l'origine de différentes actions (chantier solidaire, séjour sport d'hiver, aménagement du pavillon, sorties collectives...). Les jeunes apprennent à aller de la réflexion à la réalisation d'un projet. Cette réunion fait émerger l'instauration de règles de vie (utilisation du lave-linge ; boîte à portables pendant les repas...) et la mise en place d'un tableau de sanctions en fonction des transgressions ; les positionnant plus en tant qu'acteur qu'usager ou consommateur.

« Hêtre ensemble » est donc un lieu stimulant pour évoquer les questions liées aux projets collectifs, aux difficultés rencontrées et, d'une façon générale, pour s'exercer à la citoyenneté.

De façon plus générale, l'enjeu consiste à sensibiliser l'ensemble des jeunes aux questions de société et de citoyenneté, notamment au moyen de débats. Il est important que ces échanges soient également l'occasion d'aborder des thèmes sensibles, suscitant la réflexion et permettant d'interroger les liens d'appartenance des jeunes et leurs convictions.

Le jeune porte avec lui une histoire, un système de valeurs et de représentations, un réseau social dont il ne se défait pas en passant la porte des Hêtres. Le cadre de vie collectif proposé doit tout à la fois viser la sécurité physique et psycho-affective des jeunes accueillis et le respect de chacun dans son individualité et sa singularité.

Ainsi, cet espace de dialogue collectif et ritualisé permet à chacun d'exprimer son avis et ses attentes, ainsi que de les confronter à des points de vue différents et à des contraintes liées aux règles qui s'imposent à tous.

« Hêtre ensemble » offre aussi d'améliorer l'image des jeunes (sur eux-mêmes et sur les autres) en montrant leurs capacités à prendre des décisions et, par-là, à changer leur statut. Cela a une conséquence directe sur le langage et le ton utilisés. Nous n'avons pas la prétention de les faire changer leurs codes de communication, mais de leur offrir la possibilité et la liberté de choisir comment s'adresser à l'autre.

En termes d'acquisition de compétences, nous pouvons détailler l'éventail des apprentissages recherchés :

- Prendre la parole dans un groupe,
- Faire des choix,
- Argumenter, développer leur esprit critique et leur force de conviction,
- Engager la recherche de partenaires, d'informations et de soutiens pour réaliser leurs projets,
- S'investir sur la durée,
- Concevoir le fonctionnement d'un lieu d'expression et d'action,
- Pour les élus, conduire une réunion, y rapporter l'ordre du jour et en faire un compte rendu.

Aussi, la réunion « Hêtre ensemble » remplit ses fonctions de façon régulière et identifiée par tous. Elle a également pour objectif de favoriser la cohabitation de différents systèmes de représentations, de valeurs et d'habitus en permettant un échange libre et respectueux entre ses participants.

La réunion « Hêtre ensemble » permet également des échanges avec l'ensemble de l'équipe éducative, en présence du chef de service.

Les jeunes ont bien intégré qu'« Hêtre Ensemble » n'est ni un exutoire, ni un lieu de « règlement de compte ». En revanche, ces temps de dialogues collectifs permettent d'une part la prévention et la médiation de conflits, d'autre part une élaboration partagée et une explication des règles qui régissent la vie collective au pavillon. Ici, nous faisons connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion collective.

Pour les éducateurs, elle permet d'observer chaque jeune dans son mode de relation aux autres et sur son implication dans la vie du foyer. Elle est un indicateur de la place que chacun occupe au sein du collectif. Elle donne une image de la constitution des « sous-groupes », des affinités, des clivages pouvant exister.

Pour conclure, avec « Hêtre Ensemble » nous mettons en place un lieu d'expression pour nos jeunes en leur donnant les moyens d'être entendus et de voir certaines propositions suivies d'effets.

Nous voulons développer leur éducation civique. Faire découvrir et faire vivre de façon concrète le fonctionnement citoyen d'une collectivité.

Enfin, notre intention est bien de créer un espace de dialogue, de consultation contribuant à la formation d'un citoyen actif, au présent comme au futur.

## **L'accompagnement des jeunes déscolarisés à la Station**

FAUCHEUX Marion et LIGONIERE Michèle

---

Kévin a commencé à fréquenter la Station en avril 2017. Il a alors 14 ans. Le projet est de pouvoir travailler sur ses difficultés d'apprentissage tout en lui proposant un cadre sécurisant et contenant pour endiguer ses difficultés relationnelles et comportementales. Il est prévu à court terme, un accueil séquentiel dans un ITEP combiné à une inscription en classe de 3<sup>e</sup> dans le collège de secteur. Un emploi du temps aménagé doit lui permettre de tirer bénéfice de cette prise en charge particulière.

Kévin a été exclu de son collège d'origine. Il n'a plus été scolarisé depuis les vacances de Pâques. Il estime être en classe un élève moyen mais dit être perturbateur, faisant n'importe quoi : « Je dérange en mettant la musique à fond pendant les cours ». Il voudrait arrêter de se comporter ainsi car dit-il, « je pense à mon avenir ».

Il aime la technologie, mais surtout l'histoire, « la guerre mondiale à cause des armes, la Renaissance pour les habits et les épées ». Il aime aussi lire des BD et des mangas (c'est ce qu'il répond lorsque je lui parle du français comme matière scolaire) et le sport quoique « quand je n'aime pas, je ne fais pas », précise-t-il. En sciences, il aime bien les expériences. Il évoque positivement les Arts plastiques, la musique et l'espagnol mais sans commentaires particuliers.

En revanche les maths, la géographie et l'anglais, sont trois matières qu'il n'apprécie pas du tout.

Il se voit comme étant un élève capable de faire des efforts dans les matières qu'il aime, se sent apprécié de ses pairs, mais reconnaît ne pas faire ses devoirs et être capable d'opposition dans les matières qui ne lui plaisent pas.

Lorsqu'on lui demande pourquoi Il voudrait venir à la Station, sa réponse est : « parce que je m'ennuie ».

Kévin voudrait suivre une formation en vente, plutôt vêtements de sport, ou alors s'imaginer aussi travaillant dans une grande surface ou en boulangerie.

Quant à ses loisirs, il parle sport et notamment boxe anglaise qu'il aimerait pouvoir continuer et vélo.

Ce qui nous apparaît rapidement c'est que Kévin est un jeune qui connaît plein de choses mais qui n'en a pas conscience. A chaque fois qu'il répond correctement, il dit toujours « J'ai répondu au hasard ». Ceci dit le hasard semble vraiment avoir choisi de s'exprimer par sa voix !!!

Cependant Kévin est un jeune qui n'a pas d'envies : il vient régulièrement et semble apprécier de fréquenter la Station, toutefois, il n'a pas de projet précis. Il propose souvent de regarder des vidéos de « C'est pas sorcier » mais ne s'y tient pas malgré le choix du sujet qu'il a fait. Quand il se retrouve seul devant l'ordinateur, il ne peut pas résister à l'envie de naviguer sur Facebook ou YouTube. Il a donc fallu instaurer des règles, borner les moments où la navigation libre sur ses sites était possible c'est-à-dire pendant le temps de la pause uniquement. Mais Kévin qui respecte la règle jusqu'à la pause, n'arrive plus à sortir de l'écran dès lors que la pause est terminée, il s'ensuit des négociations ponctuées de « attends, je finis » qui ne finissent jamais. Il faut déconnecter Kévin et à chaque fois il utilise ce prétexte pour refuser en bloc tout ce qui est proposé par la suite, utilisant un vocabulaire fort riche sans pour autant devenir violent. Il menace de s'en aller de ce « lieu de m... », mais ne le fait pas.

Nous n'avons guère réussi à trouver des accroches pour inciter Kévin à s'inscrire dans une activité, si on propose quelque chose, c'est encore « de la m... » et s'il finit par proposer une idée et qu'on l'accompagne pour la mettre en place, il saborde tout.

Le seul moment où Kévin est bien, a une attitude adaptée, c'est lorsque nous jouons à des jeux de société. Il y est actif, pertinent, montre une réelle capacité à adopter des stratégies, à utiliser finement les cartes pour essayer de gagner. Ce qui nous surprend, c'est que même lorsque dans certains jeux il arrive qu'il prenne des pénalités, cela ne génère aucune réaction négative. Il gère parfaitement cela dans ce contexte. Il a eu tendance avec une autre jeune alors qu'ils refusaient tous les deux de participer au travail proposé, de passer plusieurs heures à jouer tous les deux, bouclant parfois longtemps sur le même jeu. Petit à petit, nous avons formalisé le temps dédié aux jeux de société. Nous avons choisi d'en faire un rituel en le positionnant tous les jours entre 12h et 12h30. Quel que soit le travail en cours, nous nous arrêtons car les jeunes tiennent à ce moment qui est un peu devenu sacré. Il a le privilège de les regrouper tous malgré les difficultés de chacun. Nous avons aussi instauré une règle afin d'empêcher de boucler sur un même jeu, c'est qu'il n'est pas possible de jouer deux jours consécutifs à un jeu identique. Au début cela a été un peu difficile pour Emilie que la répétition rassure, mais l'attrait du jeu lui a permis de vaincre ses peurs et surtout de s'ouvrir à une plus grande diversité.

Emilie a souvent peur de ce qu'elle ne connaît pas et cela inhibe ses capacités de réflexion. Je l'ai observée plusieurs fois alors que nous jouions au jeu « wasabi ». Nous étions souvent 4 à jouer et elle avait bien compris la règle. Tout se déroulait bien jusqu'à ce qu'une jeune soit éliminée et alors, comme elles viennent du même pavillon, qu'elle se mette à côté d'elle. Aussitôt Emilie perd son assurance, ne sait plus quoi jouer, confie toute décision à Katia comme si tout à coup elle était décérébrée ! Je comprends mieux en constatant cela, combien il est périlleux pour Emilie de se retrouver dans une classe, devant autant de regards portés sur elle !

Emilie est arrivée à la Station en octobre 2016. Il s'agissait de l'accompagner dans sa scolarité en classe de 4° en lien avec le collège. Elle amène du travail qu'elle doit faire pour le collège car elle manque de nombreux cours. Très vite il apparaît qu'Emilie est en grosse difficulté de penser. Elle se réfugie derrière ses sempiternels « je ne sais pas » en ouvrant ses grands yeux bleus inquiets et en répétant de façon régulière « Je suis nulle ». Elle n'arrive pas à mobiliser la moindre réflexion sur quelque sujet que ce soit

tant elle doute de ses capacités. Rapidement, elle ne peut plus fréquenter le collège malgré un emploi du temps aménagé. Douleurs au ventre, envie de vomir, maux de tête... Elle part du foyer mais n'arrive pas au collège. De plus, Emilie n'arrive pas à se positionner. Quand on lui propose des activités manuelles, elle « s'exécute », pour se plaindre à moi le lendemain que c'est nul, qu'elle voudrait travailler et inversement quand je la fais travailler elle se plaint à ma collègue que c'est nul, elle préfère faire des perles. Elle n'a aucune envie personnelle et « se remplit » de ce qu'on lui propose. Un jour où pour la énième fois elle dit « Je suis nulle », je décide alors de lui proposer de faire un travail à partir de ce mot ». J'écris NULLE en disposant les lettres verticalement de façon à créer les amorces d'un acrostiche.

La règle de composition que je propose à Emilie est la suivante :

« On va chercher dans le dictionnaire des mots qui commencent par chacune des lettres du mot « nulle ». La seule obligation est qu'ils doivent être positifs et tu dois les adopter comme te correspondant. » Ainsi parmi tous les mots relevés, elle choisira :

Naturelle

Unique

Libre

Loquace

Energique

Emilie a cessé d'utiliser ce mot pour se qualifier. Pour autant, il lui est toujours difficile de rentrer dans une activité, de produire par elle-même.

En janvier, nous envisageons un atelier artistique pour confectionner des cartes de vœux. 4 jeunes dont Emilie sont présents. Je propose de s'inspirer d'un modèle. Emilie choisit un motif en forme de cœur (identique à celui de la carte modèle). Malgré tout, elle ne se sent pas capable de tracer un cœur sur sa feuille. Il faut que je lui tiens la main pour que cela soit possible. Ensuite, des lignes tracées à la règle doivent structurer la surface et faire ainsi apparaître des plages à mettre en couleur. Emilie ne sait pas où tracer les lignes. Je lui propose de laisser tomber la règle sur sa feuille et de tracer la trajectoire donnée par le hasard. Vient la mise en couleur, là encore contre toute attente, devant la boîte de pastels gras, Emilie est perdue. Je lui propose à nouveau de se fier au hasard et lui demande de fermer les yeux pour choisir. Son bâton de pastel en mains, elle ne sait pas à quel endroit elle va pouvoir étaler sa couleur. Fermant les yeux à nouveau, Emilie s'en remet au hasard pour pointer un endroit de sa feuille qu'elle coloriera alors sans mal. Malgré toutes les difficultés rencontrées, Emilie est fière de la carte qu'elle a réalisée. Elle travaillera avec plaisir et concentration à partir de la photo de sa production, en utilisant un logiciel de retouche d'images. Elle expérimentera différents effets, fera des choix, ajoutera du texte pour personnaliser ses vœux. Peut-être que l'ordinateur en mettant une certaine distance entre sa main et sa production lui permet de davantage s'impliquer ?



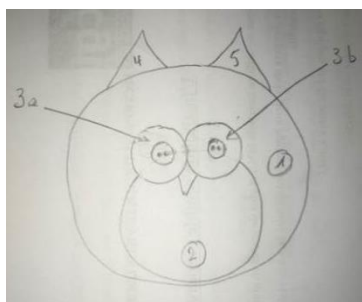
Depuis septembre 2017, nous accueillons à nouveau Emilie qui n'a toujours pas réussi à retourner au collège. Emilie a choisi de venir tous les matins et quelques après-midi en fonction de ses projets. Elle peut verbaliser sa souffrance de ne pas arriver à retourner au collège comme les autres, d'ailleurs elle met sur un piédestal une jeune qui



l'année passée était dans la même situation qu'elle mais qui est maintenant inscrite en BAC PRO et se tient à sa scolarité.

Emilie continue de réclamer auprès de ses éducateurs un travail scolaire tout en étant en incapacité lorsqu'elle est avec nous, à la Station, de s'y tenir. Toujours tétanisée dès qu'il s'agit de mettre en route la réflexion. Même dans le cadre d'ateliers d'écriture, avec une consigne porteuse qui semble libérer les autres jeunes autour de la table, Emilie est en grande difficulté. Cela lui est insupportable, si bien qu'elle oscille entre absentéisme et demande d'adaptation de son planning pour ne venir que l'après-midi où les activités proposées sont plus manuelles. Cependant, même dans les activités manuelles elle nous « téléguide », comme si nous devenions ses mains et son cerveau.

Elle veut réaliser un porte-clés en tissu en forme de chouette, elle choisit son tissu mais refuse d'utiliser la machine à coudre. Encouragée à faire les tracés sur le tissu, elle se heurte à la difficulté d'élaboration du projet, il faut l'aider à concevoir les étapes nécessaires, à extraire les informations, elle refuse seule d'analyser le croquis du projet pour le rendre possible « ça me soûle, c'est trop compliqué, c'est galère... », les choses ne lui sont possibles que si elles sont « prémâchées ». L'assemblage des différentes pièces est aussi un moment compliqué pour elle parce qu'elle dit être incapable de savoir où poser ses pièces alors que le schéma est à côté d'elle.



Emilie se débat avec toutes ses contradictions. Elle désire plus que tout être « comme les autres » et « trouver sa voie (sic) » comme elle l'exprime lors de l'atelier d'écriture par le support d'un questionnaire de Proust à l'item « Mon rêve de bonheur ». Elle réitère, auprès de ses éducateurs, la demande de travailler les maths et le français arguant qu'elle ne le fait pas à la Station alors qu'elle est pour nous la jeune avec qui il est le plus difficile d'entrer dans une quelconque activité. Dès que nous abordons des exercices mobilisant explicitement des compétences scolaires, son enthousiasme s'essouffle et retombe, elle se met à arriver en retard, voire à rester au fond de son lit avec maux de ventre, des « insomnies » qui justifient pour elle l'impossibilité de nous rejoindre.

Nous avons pensé aménager des temps de travail de groupe pour contourner sa difficulté à se retrouver seule devant un « exercice » mais cela a été aussi infructueux, même en endossant le rôle de secrétaire pour alléger la charge cognitive, elle montre une inertie qui pour le moment ne nous permet pas d'avancer avec elle sur la voie d'une rescolarisation ou d'une formation. Malgré tout elle aime venir à la Station, et se montre très heureuse quand elle est présente à l'heure. Seuls les jeux de société trouvent grâce à ses yeux, ce temps ritualisé de fin de matinée revêt une importance particulière et permet qu'elle se confronte aux autres et à la nouveauté (changement de jeux), à perdre sans être en danger et surtout à se mobiliser par la nécessité de mettre en place des stratégies de jeu, de calcul mais sans souffrance.

A travers l'exposé de la situation du vécu de ces deux jeunes sur notre structure, nous voulions montrer une des facettes de notre quotidien. Ce sont ces jeunes, éloignés depuis longtemps de la scolarité qui nous poussent le plus à inventer, créer, imaginer des dispositifs propices à faire émerger l'envie ou le besoin de se confronter aux apprentissages en y mettant du sens et surtout en y prenant du plaisir. Ainsi avec le jeu

« Lobo 77 », où le calcul mental est indispensable, nous avons pu voir les jeunes capables de faire de plus en plus d'efforts. Cette tâche nous était d'abord déléguée, puis ils ont demandé à pouvoir utiliser la calculette de leur téléphone et après quelques séances se sont mis naturellement à calculer, seuls et de tête, les résultats et même à demander et intégrer des stratégies de calcul que nous leur proposons (exemple : + 12, c'est +10 et +2 / +9, c'est +10 et -1).

Depuis l'ouverture de la Station, notre capacité d'adaptation est toujours sollicitée, rien n'est jamais acquis et les réussites d'un jour peuvent être des « flops » le lendemain. Cela tient à peu de choses.

La composition du groupe varie de façon quasi continue. Elle est un des éléments qui influe le plus sur cette obligation de s'adapter au quotidien :

- Entre des jeunes présents au quotidien, avec de grosses difficultés dues à une déscolarisation précoce et importante et pour lesquels notre action principale est de leur faire retrouver une certaine confiance dans leur capacité à penser
- L'accueil temporaire de jeunes qui retrouvent rapidement une scolarité, en particulier les mineurs non accompagnés qui ont de plus une très forte appétence scolaire
- Des jeunes pour qui la Station est sollicitée mais qui viennent de façon très sporadique malgré des relances aussi bien des éducateurs que de notre part, et qui de fait ne s'imprègnent pas de la dynamique créée par le « noyau dur »

Il nous a fallu trouver des activités à même de permettre de gérer cette forte hétérogénéité. Après avoir tâtonné et proposé différentes pistes de travail, nous sommes parvenues à trouver un dispositif pour nos matinées qui semble capable de rassembler nos jeunes quelle que soit la composition du groupe. Nous avons observé le besoin de nombre de nos jeunes de s'exprimer par l'écrit : Hafid, Kevin et Lou qui écrivent des textes de Rap, Aurélie qui remplit des pages de citations qui lui plaisent, Farah qui réclame des rédactions, Léna qui veut toujours faire la secrétaire, Emilie qui affirme aimer recopier....

Partant de ce constat et de la dynamique que génère le travail de groupe, nous avons décidé de mettre en place des ateliers de groupe, avec une matinée découpée en quatre temps ritualisés :

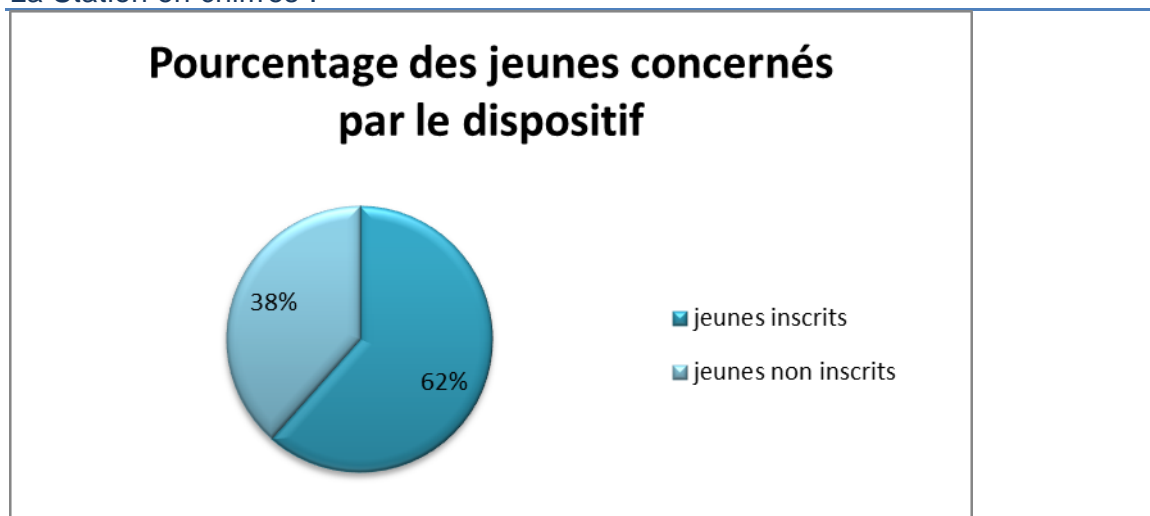
- Un temps d'accueil et de rassemblement autour d'une boisson chaude de 20 mn
- Un temps de jeux d'écriture de 15 mn
- Un temps de travail ensemble majoritairement autour de l'écrit mais qui peut aussi être consacré à l'actualité, l'histoire, la géographie, les sciences... d'1h30
- Un temps de « remue-méninges » à partir d'énigmes ou de défis mathématiques de 15 mn
- Un temps de jeux de société de 30 mn

Chaque lundi matin, nous réfléchissons aux situations que nous allons pouvoir proposer dans la semaine. Les regards croisés que nous portons lors de nos ateliers de groupe alimentent notre réflexion et surtout nous permettent de penser des adaptations afin que chacun puisse se saisir au mieux de ces moments de travail.

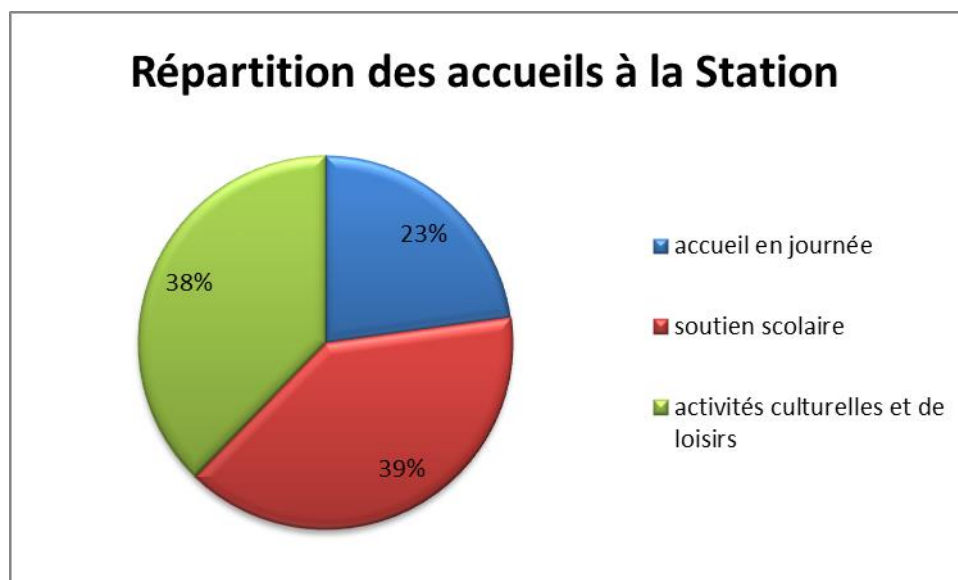
Tout l'art consiste à proposer aux jeunes des consignes suffisamment contenantantes pour libérer de l'angoisse de la page blanche. Comme si le cadre proposé permettait de canaliser leur énergie productive. Lorsqu'un « exercice » fonctionne bien, notamment en atelier d'écriture, il n'est pas rare que les productions soient sources d'émotions pour eux et pour nous. Ils ont un beau cahier personnalisé dans lequel ils peuvent recopier les écrits dont ils sont fiers.

La perspective de pouvoir montrer leur production à leur entourage via notre futur site internet les enthousiasme et permettra de mettre en avant le résultat de leur travail.

La Station en chiffres :



Parmi les 104 jeunes accueillis sur Le Vieux Logis entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017, 64 sont venus à la Station pour différentes raisons.



Parmi les 64 jeunes qui ont fréquenté la Station en 2017 on retrouve :

- 26 jeunes non scolarisés temporairement ou déscolarisés qui sont inscrits sur notre dispositif d'accueil à la journée. Ce nombre représente le roulement sur l'année et non un effectif permanent et quotidien qui lui tourne davantage autour de 5 jeunes.
- 45 jeunes se sont présentés au gré de leurs besoins sur les trois plages de soutien scolaire qui ont été mises en place afin de les aider pour leurs devoirs, pour de la remédiation scolaire, des recherches de stages, de la rédaction de CV, de lettres de motivation, de compte rendus de stage, de la remise à niveau... L'accueil de ces jeunes se fait les mardis et jeudis soir de 17h à 20h et les mercredis après-midis de 14h à 17h. En moyenne nous accueillons 5 jeunes par séance.
- 43 jeunes ont profité des activités proposées sur des temps de vacances, à visée culturelle, artistique ou de détente, mais aussi pour des plages de soutien scolaire qui sont systématiquement mises en place le matin et répondent à un réel besoin.

## **Le travail avec les familles**

Thomas TRAN DAC

---

Le travail avec la famille est un axe essentiel de la prise en charge institutionnelle au Vieux Logis.

### Cadre légal :

La loi du 4 mars 2002 dans l'Art. 371-1 du Code Civil définit l'autorité parentale comme un droit fonction dans le sens où il n'a d'autre finalité que l'intérêt de l'enfant. C'est toujours les droits et la protection de l'enfant qui sont inscrits au centre de la loi.

Lorsqu'un enfant est confié à un établissement éducatif, l'Art. 375-7 du code civil prévoit que : « *les père et mère dont l'enfant a donné lieu à une mesure d'assistance éducative conservent sur lui leur autorité parentale et en exercent tous les attributs qui ne sont pas inconciliables avec l'application de la mesure* ».

L'article 373-4 du code civil énonce les pouvoirs du service en ces termes : « *le service à qui l'enfant est confié va pouvoir faire tous les actes usuels relatifs à sa surveillance et son éducation* ». L'aménagement de l'exercice de l'autorité parentale va donc dépendre essentiellement d'une démarche de négociation engagée entre parents et institutions.

### **Problématique centrale :**

La séparation parents-enfant, lorsqu'elle intervient, est un acte lourd de conséquences dans la vie de l'enfant et dans celle des parents ; elle provoque des effets différents suivant que la séparation est travaillée/négociée ou que la décision est prise dans une situation d'urgence.

Les différentes dimensions du travail des professionnels peuvent paraître contradictoires et entrer en tension :

- assumer leurs responsabilités envers l'enfant, l'accueillir et l'accompagner, d'une part,
- prendre en compte ses parents, respecter leur autorité parentale (sous réserve de décision judiciaire contraire), rechercher leur collaboration, d'autre part.

Or ces deux dimensions sont indissociables : les enfants placés doivent pouvoir faire l'expérience d'une mise à distance de leur milieu familial, en ayant l'assurance que leurs parents sont pris en compte et que leur place est respectée.

### **Positionnement et pratique clinique :**

L'équipe dans sa démarche éducative et clinique base le travail avec les familles autour de 4 axes :

#### **Veiller à être en cohérence avec l'ASE**

Nous veillons, lors de chaque signature d'un « projet pour l'enfant », à ce que soit précisée la répartition des rôles entre les services de l'ASE et la structure d'accueil concernant les relations et les actions auprès des parents de l'enfant. Une stratégie d'intervention partenariale peut être définie en fonction de chaque situation.

Nous serons attentifs tout au long de la prise en charge à :

- s'assurer avec l'ASE que les parents ont été informés des rôles de chacun, et le cas échéant, de leur apporter les explications nécessaires,
- veiller à la cohérence des propos et des écrits des uns et des autres,
- organiser les modalités de la collaboration entre le référent ASE et la structure d'accueil.

### **Organiser et ajuster la place des parents**

Les professionnels dans leurs pratiques sont amenés à prendre en compte les motifs à l'origine du placement et des éléments spécifiques à la situation de chaque enfant accompagné (son âge, le type de placement...) ainsi qu'à celle de ses parents.

Nous cherchons à adapter la suppléance et à ajuster le niveau d'implication des parents à la réalité de chaque situation :

- en s'appuyant sur les compétences et les ressources parentales qui peuvent être mobilisées,
- place et histoire de l'enfant dans la famille et son réseau familial en s'appuyant tant sur les dires et le vécu de l'enfant que ceux de ses parents. Afin d'avoir une représentation visant le maximum de précision, nous élaborerons un génogramme propre à chaque situation,
- en prenant en compte les éléments de complexité spécifiques (incarcération, hospitalisation, pathologies notamment psychiques, situations de handicap, isolement) et les difficultés et limites des parents, afin de ne pas avoir à leur égard des attentes auxquelles ils ne peuvent pas répondre,
- en étant vigilant par rapport au caractère potentiellement désorganisant de certaines attitudes parentales.

### **Favoriser l'expression des parents et les aider à prendre conscience de leurs capacités d'évolution**

- les questions qu'ils se posent ; leurs inquiétudes et leurs attentes,
- les besoins de l'enfant et les réponses qui peuvent être apportées,
- leurs souhaits et leurs positions en matière éducative, ce qu'ils souhaitent transmettre à l'enfant,
- leurs manières de faire sur différents sujets, la tenue vestimentaire, par exemple, et les petites choses du quotidien,
- les questions concrètes sur lesquelles ils auront à donner des autorisations : les sorties de l'enfant, par exemple,
- les ressources et limites de l'environnement d'origine de l'enfant, notamment les réseaux sociaux d'appartenance de l'adolescent.

### **Mettre en place des rencontres formelles régulières avec les parents**

Chaque parent est rencontré à diverses occasions : admission, signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), visite à domicile ou dans un lieu neutre. Des temps d'entretiens avec psychologue et éducateur sont également proposés dans le mois qui suit l'arrivée du jeune. Ces temps ont pour objectif d'entendre le ou les parents (histoire personnelle, de l'enfant, compréhension du placement etc.) et de leur accorder une place dans la prise en charge. Par la suite d'autres entretiens peuvent être proposés afin de permettre d'informer les parents de l'évolution de leur enfant.

Les échanges téléphoniques restent l'outil principal de communication pour être en lien avec les familles.

## **Un nouvel outil d'observation**

Florence CREMET

---

Le service d'Appartements Partagés et le SAE (Service d'Accompagnement Educatif) ont dû cette année travailler ensemble autour d'un projet commun. La création d'un

service accueillant les jeunes de 16 à 21 ans. Ce service verra le jour en 2018. Il s'agit de la mise en commun d'outils et de pratiques professionnelles différents autour de l'accompagnement à l'autonomie, soit en hébergement autonome, soit en hébergement partagé. L'objectif est la création d'un référentiel commun.

A partir de la commande de l'ASE et des valeurs du Vieux Logis, les équipes se sont penchées sur une réflexion pour améliorer la prise en charge des jeunes dans l'ensemble des sphères qui le constituent. Le postulat de départ est de répondre à la question : comment devenir autonome dès la majorité alors que les parcours psycho, socio éducatifs témoignent d'un accroissement des fragilités ?

La démarche est de décliner cet objectif en différents items (insertion sociale, professionnelle, vie dans la cité, gestion du quotidien...) afin de faire apparaître les capacités et les ressources du jeune. L'accompagnement sera alors défini de manière individualisé en tenant compte des acquis, en s'appuyant sur les réussites et non les échecs pour proposer un projet de parcours singulier.

Ce référentiel nommé TRAMES sera rempli par le jeune aidé de son éducateur référent durant le premier mois de l'admission. Il sert de base formalisée et de support aux entretiens individuels. Il offre un espace d'échange et de discussion afin de proposer un projet sur mesure adapté et adaptable à chacun.

L'analyse globale de toutes les grilles permet de proposer des ateliers de groupe répondant aux besoins de plusieurs jeunes (ex atelier repas, gestion du budget). Ainsi le regard des pairs permet de se sentir moins seul face à ses difficultés et de pouvoir échanger autour d'un sujet pour lequel chacun est confronté individuellement.

Les premières mises en pratique ont été concluantes. Les jeunes se sont sentis investis par les adultes. Ils ont trouvé une place et une écoute très personnalisée. Ces échanges très riches ont permis à chacun de se questionner sur des sujets jusque-là inexplorés, de soulever des questions auxquelles ils ne sont jamais confrontés ou pour lesquelles la réflexion n'a pas été engagée. A terme la généralisation de son utilisation sera proposée.

## 1. Occupation

### 1.1. Occupation de l'établissement par unités

unités	Internat	Diversifié
capacité autorisée par le dernier arrêté	46	44
capacité installée retenue au budget	43,70	42,68
activité théorique = 100% de capa. installée	16790	16060
activité prévisionnelle en journées <sup>(1)</sup>	15951	15578
activité réalisée en journées	15551	14712
activité réalisée en % du théorique	92.62%	91.61%
activité réalisée en % du retenu	97.50%	94.44%

### 1.2. Journées réalisées

Mois	Internat	Diversifié
Janvier	1316	1214
Février	1181	1080
Mars	1304	1222
Avril	1265	1246
Mai	1290	1224
Juin	1298	1163
Juillet	1277	1215
Août	1199	1233
Septembre	1241	1232
Octobre	1373	1247
Novembre	1368	1282
Décembre	1439	1354
Total	15551	14712

### 1.3. Admissions

#### 1.3.1. Délai d'admission :

La procédure d'admission comprend un rendez-vous avec le chef de service, un rendez-vous avec le psychologue, une nuit de contact ou un rendez-vous avec les éducateurs suivant le service.

La procédure d'admission varie entre 1 et 3 semaines, la moyenne étant de 2 semaines.

#### 1.3.2. Non aboutissements des demandes :

En 2017, nous avons reçu 230 demandes d'admissions. 87 ont donné lieu à des accueils dans notre établissement. Nous avons engagé une procédure pour 32 jeunes sans que cette procédure n'aboutisse : jeune opposé au placement, AP non signé par les parents, choix d'un autre établissement, refus de l'inspecteur, fugue...

Les autres demandes ont été traitées de la façon suivante :

- procédure abandonnée par l'ASE : 11
- jeune déjà placé : 24
- autre département (priorité aux demandes de l'Essonne) : 24
- problématique du jeune en rapport avec le collectif : 16
- âge pas adapté : 5
- pas de place sur le service demandé : 31 (26 de ces refus concernent les Appartements Partagés)

### 1.3.2. Admissions en urgence :

Nous avons accueilli **14** jeunes en urgence cette année certains pour quelques jours et d'autres pour une durée maximum de trois mois.

Compte tenu de la situation personnelle et des difficultés d'adaptation, nous avons pérennisé l'accueil d'urgence de 3 jeunes en accueil à long terme.

Pour 7 jeunes l'accueil n'a duré que quelques jours.

## 2. Population accueillie

### 2.1. Provenance géographique et statut de la prise en charge

	Présents au 01/01/2017						Présents au 31/12/2017							
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL
	OPP	AP	L223	OPP	CJM		OPP	AP	L223	OPP	CJM			
Garçons Essonne		7	14	9	22		<b>52</b>		3	16	16	21		<b>56</b>
Filles Essonne		5	2	12	8		<b>27</b>		6	3	12	9		<b>30</b>
IDF garçons				1	1		<b>2</b>			1				<b>1</b>
IDF filles				2			<b>2</b>					1		<b>1</b>
Autres garçons														
Autres filles														
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>31</b>		<b>83</b>		<b>9</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>31</b>		<b>88</b>

	Admissions 2017						Sorties 2017							
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL
	OPP	AP	L223	OPP	CJM		OPP	AP	L223	OPP	CJM			
Garçons Essonne		1	12	23	12		<b>48</b>		5	6	15	16		<b>42</b>
Filles Essonne		7	4	17	7		<b>35</b>		6	1	16	14		<b>37</b>
IDF garçons											1	1		<b>2</b>
IDF filles				1	1		<b>2</b>					1		<b>1</b>
Autres garçons			1	1			<b>2</b>				1			<b>1</b>
Autres filles														
<b>TOTAL</b>		<b>8</b>	<b>17</b>	<b>42</b>	<b>20</b>		<b>87</b>		<b>11</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>32</b>		<b>83</b>

Pour les sorties nous avons comptabilisé les jeunes qui passent d'un service à l'autre. Ainsi il est possible qu'un jeune soit compté deux fois par exemple, un jeune qui est passé d'un internat vers un studio et qui la même année est sorti pour un FJT.



## 2.2. Répartition par MDS de rattachement

MDS	Jeunes présents au 31/12
Arpajon/Dourdan/ Marcoussis	7
Brétigny sur Orge	3
Chilly-Mazarin/Massy	12
Corbeil/Mennecy	8
Etampes	11
Evry/Courcouronnes/Ris-Orangis	12
Grigny/Viry Chatillon/Juvisy sur Orge	8
Les Ulis	3
Marcoussis	/
Montgeron/Brunoy/Draveil	11
Morangis/Athis Mons/Savigny sur Orge	12
Ste Geneviève des Bois	/
Hors département	1

## 2.3. Prises en charges multiples pendant le séjour.

Formation en MFR par Alternative		Internat médico-social		Suivi spécifique handicap ou SESSAD	
garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
1		2		4	2

Si plusieurs jeunes ont des suivis spécifiques en SESSAD ou pour des handicaps légers, deux jeunes sont scolarisés dans des établissements relevant du médico-social : 1 à l'ITEP les Fougères et l'autre à l'ITEP de Tigery.

## 3. Mouvements internes à l'établissement ou à la structure complexe

de...vers ...	de...vers...
Internat vers autre internat	6
Internat vers Appt partagés	5
Internat vers SAE	5
Appt partagés vers SAE	4

20 jeunes ont été orientés en interne, afin d'éviter une rupture dans leur placement. 14 jeunes ont suivi un parcours vers plus d'autonomie. Pour les 6 passés d'Internat à un autre Internat les raisons sont liées à une problématique particulière où un relais en interne a pu se mettre en place.

### 3.1. Age des jeunes accueillis en 2017

#### *Sur les internats*

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
Moins De 14 ans	2	2	4
14 ans	6	6	12
15 ans	5	7	12
16 ans	12	3	15
17 ans	5	4	9
18 ans			

Sur les 52 admissions réalisées sur les internats, plus de la moitié des jeunes avaient à peine 15 ans à leur arrivée. Les 9 jeunes de plus de 17 ans n'étaient pas suffisamment autonomes pour accéder à nos services diversifiés ou un besoin d'évaluation de la situation était nécessaire (premier placement, retour séjour de rupture...)

#### *Aux appartements partagés*

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
16 ans	5	2	7
17 ans		2	2
18 ans			

Sur les appartements partagés, comme l'année dernière, nous avons pu accueillir en majorité des jeunes de 16 ans, ce qui permet un réel travail de préparation à l'autonomie.

#### *Au SAE*

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
Moins de 18 ans	2	5	7
18 ans	10	7	17
19 ans	2		2

Avec la location de nouveaux appartements de type duos, l'offre s'adresse aussi aux jeunes de moins de 18 ans. La majorité cependant arrive après la signature de leur contrat jeune majeur.

## Age (année révolue) des jeunes sortis en 2017

### *Sur les internats et appartements partagés*

Âge	Sorties		
	garçons	filles	total
13 - 14 ans	3	5	8
15 ans	8	3	11
16 ans	8	3	11
17 ans	9	10	19
18 ans	7	4	11
19 ans			
20 ans			

Les sorties de jeunes de 15 ans ou moins sont en lien avec les accueils d'urgence et les problématiques de jeunes pour qui l'orientation en structure collective n'était pas adaptée.

### *Au SAE*

Âge	Sorties		
	garçons	filles	total
18 ans	2	2	4
19 ans	4	5	9
20 ans	7	3	10
21 ans			

### 3.2. Durée des séjours

Durée	Jeunes sortis
1 jour à < 1 mois	12
1 mois à < 6 mois	18
6 mois à < 12 mois	15
12 mois à < 18 mois	22
18 mois à < 24 mois	13
2 ans à < 3 ans	3
3 ans à < 4 ans	
4 ans à < 5 ans	
5 ans et +	

La durée des séjours est ici calculée dans le service et non au Vieux Logis. Par exemple, l'une des jeunes est restée sur le service du SAE pendant plus de 18 mois, avant elle est passée sur le service des appartements partagés pour une durée de deux ans et avant elle était sur un internat depuis 2 ans également. Au total, son parcours au Vieux Logis a duré plus de 5 ans.

Les 12 jeunes accueillis dans le cadre de l'urgence expliquent en partie les courtes durées de prise en charge.

### 3.3. Accueil de fratries par nombre de fratries, sur l'établissement (unités d'accueil confondues) ou le service

de 2	de 3	de 4	de 5	de 6
3				

Sur les trois fratries accueillies au Vieux Logis, une seule a le même lieu d'hébergement.

### 3.4. Accueil des mineurs ou jeunes majeurs étrangers, présents ou admis en 2017 sur les internats et les appartements partagés

	Appartements partagés	Pavillons	SAE	TOTAL
Admissions en 2017	3	18	13	34
Sorties en 2017	3	16	13	32
Présents en 2017 (ni entrées, ni sorties)	2	15	7	24

La spécificité « étranger » ne nous semble pas pertinente pour définir le type d'accompagnement éducatif. Les « mineurs non accompagnés » accueillis requièrent un accompagnement éducatif spécifique propre à leur situation personnelle.

### 3.5. Situations précédant et suivant la prise en charge (hors SAE)

	Admissions		Sorties	
	garçons	filles	garçons	filles
Famille	7	7	10	10
Famille et AED			5	2
Famille et AEMO	4	2	4	1
IDEF / Espace Ado / SAU	6	5		1
Autre établissement ASE	9	3	7	5
Foyer du Jeune Travailleur				
Séjour de rupture – Lieu de vie	2	1	1	1
Rue, hébergement précaire		1	1	1
Famille d'Accueil	3			
Solution personnelle autonomie			2	
Foyer maternel				
Autre service du Vieux Logis	4	6	5	4
Hospitalisation				

A la sortie, majoritairement les jeunes retournent dans leur famille grâce à un travail soutenu de préparation des équipes et des psychologues.

### 3.6. Conditions de sortie pour les jeunes majeurs

avant 21 ans			niveau socio professionnel				situation d'emploi				logement				
volonté instit	volonté usager	critère de 21 ans	formation	diplôme prof. CAP BEP Bacc BTS DUT	BAC BTSDD UT	sans formation	cdi	alternance	intérim tps partiel cdd	très précaire sans emploi ou occasionnel	propre ou en couple	coloc	famille	temporaire fjt crous	famille hôtel chrs autre ASE
18	3	2	11	4	4	4	8			4	3		2	6	12

## 4. Relations parents/enfants

### 4.1. Visites libres, visites médiatisées, rencontres accompagnées

Famille présente à l'admission	Rencontres régulières	Visites médiatisées à l'extérieur	Familles jamais rencontrées	
			Refus des parents	Abs du territoire
21	37	17	8	32

Sur les 47 admissions pérennes (hors accueil d'urgence) de jeunes mineurs réalisées cette année, 21 familles étaient présentes lors de l'admission.

Sur l'ensemble de l'effectif 2017 du Vieux Logis, 37 familles ont été rencontrées régulièrement dans nos locaux ou au domicile.

17 jeunes bénéficient de rencontres médiatisées avec des services extérieurs : Tempo, l'entre-temps....

Malgré l'absence des familles sur le territoire, nous tentons d'établir un lien téléphonique ou par mail.

### 4.2. Séjours en famille

	Judiciaire	Administratif
Tous les WE et vacances	4	3
1 WE sur 2 et la moitié des vacances	6	4
De temps en temps	1	2
Aucune période	18	8

Ce tableau reprend les données de la fin d'année 2017, sur les 46 jeunes présents en internats.

Nous avons toujours une majorité de jeunes sans aucune solution famille ce qui nécessite une présence éducative étayée aussi le week-end et les vacances.

## SANTE

### 1. Prescriptions de psychothérapie

	Au moins 1 <sup>er</sup> RDV	En attente de RDV
CMP ou CMPP	7	3
Thérapeute libéral	3	
Praticien privé conventionné CPAM	1	
Psychologues de l'institution	<b>Tous les jeunes</b>	
Ethnopsychologies	1	
Autre		

### 2. Prescriptions de prise en charge médicosociale de journée (externat IME...)

Type de structure	Nombre de jeunes concernés	En attente de place
IME		
SESSAD	2	
Itep	2	

## SCOLARITE

### 1. Niveau

Niveau scolaire ou de formation	
Collège	9
Lycée	21
Lycée Professionnel	25
Classe d'accueil pour étrangers	7
Apprentissage	11
Déscolarisation	13
EREA/CEFOP	2

### Commentaires

Sur les 88 jeunes présents en fin d'année 2017, 13 jeunes étaient sans scolarité ni formation, 11 d'entre eux étaient accueillis sur notre pôle pédagogique « la Station ».

### 2. Examens et diplômes

Cette année, **18** jeunes ont obtenu un diplôme :

BAFA: 0 - CFG: 3 - Brevet des collèges: 4 - CAP: 6 - BEP: 0 - BAC Pro: 3 - BAC: 2

## LOISIRS

### 1. Pendant l'année scolaire

Basket : 01 / Boxe : 01 / Cricket : 02 / Football : 18 / Fitness : 02 / Judo : 01 / Karaté : 01 / Musculation : 05 / Danse : 03 / Dessin : 01 / Athlétisme : 01 / Musique : 01

### 2. Pendant les vacances scolaires et hors séjour en famille

Séjours organisés par le Vieux Logis						
Période	Nbre de jours	Lieu	Nb de jeunes	Nb d'encadrants	Activités	Structures
Février	7	St Jean d'Arves	14	3	Sport d'Hiver (ski)	Les Hêtres
Juillet	8	Bretagne	16	4	Séjour itinérant en vélo	Transversal
Juillet	6	St Jean de Mont	6	2	Découverte région	Appartements partagés
Juillet	4	La Rochelle	6	2	Francofolies, concert	SAE
Novembre	7	Arcachon	11	3	Multisport	Crosne

D'autre part, 20 jeunes ont bénéficié de colonies de vacances cet été pour des séjours d'une ou deux semaines assurées par des organismes extérieurs.